PS PUIS DIVERS GAUCHE · FAMILLE ET PROCHES · CONFLIT D'INTÉRÊTS

Jean-Noël Guérini

Sénateur, président du conseil général des Bouches-du-Rhône — affaire Le terrain pour l'entreprise de son frère

CONDAMNÉS, C'EST DÉFINITIF

Plus aucun recours possible. Ce n'est plus une accusation, c'est un fait jugé.

Ce qui est reproché

A fait voter par le département une opération foncière destinée à servir l'entreprise de traitement des déchets de son frère Alexandre.

Où en est la justice

> **Prise illégale d'intérêts : prison ferme et inéligibilité. Il a démissionné du Sénat après la décision définitive.**

Source

COUR DE CASSATION, 13 MARS 2024

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales